

CC Loir et Bercé - CC Val du Loir - CC de Lucé (sauf Le Grand-Lucé)

Nom de la commune	Population totale	Date-envoi	Date-distribution	date avis	contenu avis	Observations
Beaumont-Pied-de-Boeuf	501	20/10/2015	22/10/2015	26/11/2015	défavorable	Il aurait été préférable de tenir compte des territoires déjà regroupés avec le Pays de la Vallée du Loir au sein duquel le SCOT est bien avancé. De plus cet élargissement à 20 000 habitants semble n'être qu'une étape pour plus tard atteindre 50 000. Il vaudrait mieux, surtout pour les communes de la CC de Lucé, que la ville du Grand Lucé où pratiquement toutes les installations intercommunales sont en place, reste avec ces communes qui se trouveront démunies de leurs biens intercommunaux. Aucune visibilité financière quant à la fiscalité, aucune concertation avec le personnel territorial concerné.
Beaumont-sur-Dême	366	20/10/2015	21/10/2015	18/11/2015	défavorable	Absence de motivation.
Chahaignes	791	20/10/2015	21/10/2015	04/12/2015	défavorable	Départ du Grand-Lucé déséquilibrerait la nouvelle structure et ne serait plus en cohérence avec le SCOT.
Château-du-Loir	4 994	20/10/2015	21/10/2015	07/12/2015	défavorable	
Courdemanche	647	20/10/2015	22/10/2015			
Dissay-sous-Courcillon	991	20/10/2015	21/10/2015	24/11/2015	défavorable	Non respect des bassins de vie.
Flée	576	20/10/2015	21/10/2015	19/11/2015	défavorable	Absence de motivation
Jupilles	585	20/10/2015	20/10/2015	26/11/2015	défavorable	L'intégrité des territoires n'est pas prise en compte. L'intérêt collectif n'est pas mis en avant. Nouveau territoire dessiné à la hâte sans vision future.
La Chapelle-Gaugain	322	20/10/2015	23/10/2015			
La Chartre-sur-le-Loir	1 495	20/10/2015	21/10/2015	09/12/2015	défavorable	Souhaite une fusion des 3 CC de bloc à bloc.
Lavenay	364	20/10/2015	22/10/2015			
Lavernat	658	20/10/2015	22/10/2015	26/10/2015	défavorable	Absence de motivation
Lhomme	896	20/10/2015	21/10/2015			
Luceau	1 321	20/10/2015	21/10/2015	19/11/2015	défavorable	Va rompre la dynamique d'aménagement et de développement engagée. Le départ du Grand-Lucé va fragiliser le regroupement des 3 CC.
Marçon	1 031	20/10/2015	21/10/2015	18/12/2015	défavorable	
Montabon	822	20/10/2015	22/10/2015	08/12/2015	défavorable	Non prise en compte des bassins de vie.

CC Loir et Bercé - CC Val du Loir - CC de Lucé (sauf Le Grand-Lucé)

Montreuil-le-Henri	279	20/10/2015	21/10/2015	08/12/2015	défavorable	Emet un avis favorable pour conserver une unité des 8 communes formant la communauté de communes actuelle de Lucé. Choix partagé sur autre orientation : 3 élus favorables à un regroupement avec Château du Loir, 3 avec Parigné l'Evêque et deux votes blancs.
Nogent-sur-Loir	401	20/10/2015	21/10/2015	09/11/2015	défavorable	Ne correspond pas au bassin de vie des Nogentais. Manque d'information sur la fiscalité et la représentativité des communes. Difficultés liées au retrait du Grand Lucé de la CC de Lucé alors que tous les équipements sont sur le territoire de cette commune.
Poncé-sur-le-Loir	393	20/10/2015	21/10/2015	12/12/2015	défavorable	Mise en œuvre du projet précipitée, manque de représentativité au sein de la future structure. Conséquences financières (fiscalité exponentielle pour les contribuables et les entreprises de la CCVL en raison du rééquilibrage entre entités constitutives) et locales (pérennité des actions sportives, culturelles, sociales des associations ?).
Pruillé-l'Éguillé	823	20/10/2015	21/10/2015	11/12/2015	défavorable	Absence de motivation
Ruillé-sur-Loir	1 300	20/10/2015	21/10/2015	04/12/2015	défavorable	au regard de l'ensemble des travaux menés dans le cadre du SCOT, nécessité de préserver l'équilibre du futur territoire intercommunal avec un pôle majeur et deux pôles intermédiaires, respect du bassin de vie.
Saint-Georges-de-la-Couée	167	20/10/2015	22/10/2015	27/11/2015	défavorable	périmètre sans adéquation avec l'espace de vie réel, présence de nombreux bâtiments communautaires et services sur la commune du Grand-Lucé, impact négatif du retrait du Grand-Lucé (collège, piscine, gendarmerie, équipements sportifs).
Saint-Pierre-de-Chevillé	375	20/10/2015	21/10/2015	09/11/2015	défavorable	Le périmètre de la future CC doit intégrer la commune du Grand Lucé et être étendu aux CC du Bassin Ludois et Aune et Loir.
Saint-Pierre-du-Lorouër	385	20/10/2015	22/10/2015	04/12/2015	défavorable	s'oppose au retrait du Grand-Lucé, souhaite une fusion intégrale des 3 CC.
Saint-Vincent-du-Lorouër	942	20/10/2015	21/10/2015	14/12/2015	défavorable	souhaite rejoindre la CC du Sud-Est du Pays Manceau de manière individuelle.
Thoiré-sur-Dinan	457	20/10/2015	22/10/2015	03/11/2015	défavorable	projet qui ne prend pas en compte les bassins de vie, fragilisant ainsi les nouveaux ensembles constitués.

CC Loir et Bercé - CC Val du Loir - CC de Lucé (sauf Le Grand-Lucé)

Villaines-sous-Lucé	693	20/10/2015	21/10/2015	16/12/2015	défavorable	Souhaite ne pas voir éclater le territoire de la CC de Lucé et dans tous les cas ne pas être dissocié de la commune du Grand Lucé qui jouxte celle de Villaines sous Lucé.
Vouvray-sur-Loir	819	20/10/2015	21/10/2015	09/12/2015	défavorable	Trop éloigné des études menées dans le cadre du SCOT, ne correspond pas aux bassins de vie, pas d'informations financières et fiscales, gestion des ressources humaines non anticipée, périmètre des CC trop petit, ne permet d'englober les syndicats existants, départ du Grand Lucé.

CC Lucé		21/12/2015				Ne se prononce pas. Le conseil s'en remet aux décisions des différents conseils municipaux.
CC Loir et Bercé				14/12/2015		Défavorable. Les ensembles proposés sont incomplets et/ou fragilisés au regard de l'adhésion partielle présumée, des communes de la CC de Lucé. La carte sera à revoir à moyen terme pour évoluer vers des EPCI dont l'échelle dépassera largement celle qui nous est proposée aujourd'hui. La CC Loir et Bercé n'a pas été entendue dans son souhait d'évoluer vers un EPCI aux contours beaucoup plus larges avec un SCOT identique (CC Loir et Bercé/CC Val du Loir/CC Lucé/CC Bassin Ludois/CC Aune et Loir/ CC canton de Pontvallain). Le diagnostic complet des simulations financières et fiscales ne peut être effectué en l'absence de la fixation définitive des périmètres et des modalités d'exercice des compétences sur les territoires. Le projet ne tient compte que partiellement des bassins de vie et remet en cause l'équilibre historique des territoires et les communautés d'intérêt avec les CC du Bassin Ludois, Aune et loir notamment.

CC Loir et Bercé - CC Val du Loir - CC de Lucé (sauf Le Grand-Lucé)

CC Val du Loir	10/12/2015	Défavorable. L'absence du Grand-Lucé risque de fragiliser durablement l'ensemble des autres communes qui ont contribué pendant plus de 20 ans à construire et à structurer cette entité. Quelle cohérence à l'heure où les travaux sur le projet de SCOT sont aujourd'hui notablement engagés, et intègrent de fait la présence de l'ancien chef-lieu de canton Lucéen. Une fusion entre les 3 CC entraînera, comme en atteste les simulations effectuées par la DDFIP, une augmentation de la fiscalité sur le territoire de la CC du Val du Loir et ce sans jamais avoir défini au préalable le moindre projet fédérateur pour cette nouvelle entité.
----------------	------------	---